



## FORMULAIRE PROPOSITION DE RÉSOLUTION PAR LES MEMBRES

*Selon les normes en vigueur et les bonnes pratiques dans les assemblées générales annuelles, une résolution doit être rendu disponible par écrit aux membres 1 heure avant la présentation de la résolution.*

*La communication de votre résolution à l'avance (**avant le 19 février 2026**) sera aussi grandement appréciée par le Conseil d'administration afin de faciliter la préparation de la rencontre. Merci de votre collaboration. Communication : [pnormandin@brownswissquebec.com](mailto:pnormandin@brownswissquebec.com)*

### Résolution

---

---

---

---

**Il est proposé** \_\_\_\_\_

---

---

### Résolution

---

---

---

---

**Il est proposé** \_\_\_\_\_

---